



CAMP ARKTIKA

CROISIERES

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PARTICIPATION

Chaque croisière présentée est décrite le plus précisément possible quant à son déroulement, sa difficulté, son intérêt, et l'esprit dans lequel nous l'envisageons. Elle implique une participation aux tâches et manœuvres pour le bon déroulement de celle-ci. Il est indispensable de bien lire les textes et d'en accepter sereinement les conditions.

Les voyages à caractère d'expédition font l'objet d'échanges par courriel avec l'accompagnateur afin de préciser l'engagement, les conditions et l'équipement; ces croisières très particulières peuvent ne pas aboutir au but fixé avant le départ compte tenu des aléas liés à ce type de voyage (conditions de glace, météo, condition physique des participants...).

CAMP ARKTIKA se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription d'une personne qu'elle ne jugerait pas apte physiquement ou moralement à participer à la croisière choisie.

POUR S'INSCRIRE

Chaque participant doit remplir le bulletin individuel d'inscription. Si vous êtes un groupe ou un couple, n'oubliez pas de nous le préciser pour nous permettre de jumeler les inscriptions. L'inscription à une croisière n'est acceptée qu'avec un règlement minimum égal à 30 % du prix de la croisière.

FACTURATION

Une fois le règlement total effectué, vous recevez une facture.

Les conditions de règlement sont les suivantes : 30% avec le bulletin d'inscription et le solde au plus tard 30 jours avant le départ.

Les versements doivent être effectués sans rappel de notre part. Il n'est pas adressé d'accusé de réception. Le non-paiement aux dates prévues peut entraîner l'annulation de l'inscription, les sommes non payées restant dues.

PRIX ET RÉVISION DES PRIX

Pour toutes les croisières, nous mentionnons les prestations, les prix, et précisons ce qu'il ne comprend pas.

Le prix fixé au moment de l'inscription ou du contrat ne pourra faire l'objet d'aucune augmentation dans les 30 jours précédents le départ.

ANNULATION

De votre fait :

Si vous annulez votre voyage, pour quelque cause que ce soit, nous appliquerons le barème ci-après :

- Annulation à 45 jours et plus avant la date de départ : retenue forfaitaire de 200 EUR par participant.

- De 44 jours à 31 jours : retenue égale à 25 % du prix du séjour avec un minimum de 200 EUR.

- De 30 jours à 16 jours : retenue égale à 40 % du prix du séjour.

- À moins de 16 jours : retenue égale à 100 % du prix du séjour.

ASSURANCES

Nous vous invitons à souscrire une assurance personnelle avant votre départ garantissant les activités proposées par le Camp Arktika.

RESPONSABILITE

Chaque participant est tenu de se plier aux règlements de formalités de police et de santé à tout moment du séjour croisière. En aucun cas la société CAMP ARKTIKA ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle du client qui doit prendre à sa charge l'obtention de toutes formalités avant le départ (passeport, visa, certificat de santé, etc.). Tous les renseignements pratiques contenus dans nos fiches techniques, ne sont fournis qu'à titre indicatif. Le non-respect de ces règlements, l'impossibilité d'un client de présenter des documents en règle, tout retard impliquent la seule responsabilité du client qui prendra à sa charge les frais occasionnés. Nous insistons particulièrement auprès de nos clients étrangers qui peuvent être soumis à des règles d'admission différentes. Si votre séjour était retardé, en raison d'une perturbation du transport aérien, d'un mauvais acheminement des bagages, ou si votre voyage est avancé pour la même raison, nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsables et vous demanderons une participation aux frais supplémentaires réels occasionnés. Si des événements imprévus ou des circonstances impérieuses impliquant la sécurité du voyageur l'imposent, CAMP ARKTIKA se réserve le droit, avant les départs, pendant les circuits, directement ou par l'intermédiaire de ses accompagnateurs, de modifier son programme, voire d'annuler le raid, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité. Vu le caractère particulier de nos séjours, chaque client doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'accompagnateur représentant la société CAMP ARKTIKA, laquelle ne peut être tenue responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente.

Dans l'éventualité d'un retour retardé (les causes peuvent être multiples, évacuation sanitaire prioritaire, conditions météo ou autres ne permettant pas d'arriver à temps à l'aéroport...) en aucun cas CAMP ARKTIKA ne peut être amené à verser des indemnités de retard, de prise en charge des frais d'hébergement et des repas liés aux journées supplémentaires sur place ou à une escale. Cela fait partie des incertitudes des régions polaires.

CAMP ARKTIKA est une société enregistrée en Finlande le 6 septembre 2007 sous le numéro de référence (Y-tunnus) 2126087-2

*CAMP ARKTIKA / Gilles Elkaim
Inarinjarventie
99800 Ivalo - Finlande
GSM : +358 408171388
E-mail : arktika@wanadoo.fr
Internet : www.camp-arktika.org*